

Périscolaire & Extrascolaire 2024-2025

Points impératifs avant réservation

- S'être acquitté de ses factures : privilégiez le paiement en ligne.
- Vérifier ses coordonnées et données personnelles (téléphone, remplir la page vaccins, droit à l'image...).
- Renouveler l'assurance scolaire 2024-2025 à joindre sur messagerie « accueil administratif ».
- Prendre connaissance du règlement intérieur (fonctionnement, horaires...).
- Utilisez les messageries du portail famille dédiées à chaque service.
- Déclarer son quotient familial.



LES ACTIVITES PERISCOLAIRES : restaurant scolaire, accueil matin/soir

Les réservations seront disponibles sur les PLANNINGS de vos enfants à partir **du Lundi 29 Juillet 2024**

Merci de faire vos réservations **AVANT LE 15 AOUT 2024** et de **préférence pour l'année scolaire entière soit jusqu'au 04 Juillet 2025** (ceci est utile pour les commandes du restaurant scolaire)



LES MERCREDIS (à Surzur et à La Trinité-Surzur)

MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS

MERCREDIS à SURZUR 2024-2025

Périodes	DATES	Début des Réservations	
Trimestre 1	04/09/24 au 18/12/25	Lundi 29 juillet 19h	○ Délai de réservation 48 h à l'avance
Trimestre 2	08/01/2025 au 26/03/2025	Lundi 02 décembre 19h	○ Délai d'annulation 7 jours à l'avance
Trimestre 3	02/04/2025 au 02/07/2025	Lundi 24 février 19h	

MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS

MERCREDIS à LA TRINITE-SURZUR 2024-2025

Périodes	DATES	Début des Réservations	<u>Accès réservé aux résidents LTS</u>
Année Scolaire	04/09/2024 au 02/07/2025	Lundi 29 juillet 19h	○ Délai de réservation 48 h à l'avance sur le planning de l'enfant ○ Délai d'annulation 48h à l'avance sur messagerie dédiée LTS.

→ LES VACANCES SCOLAIRES

Rappel du fonctionnement :

- Début des réservations 5 semaines avant le début des vacances
- Les 3 premières semaines de réservations sont exclusivement destinées aux résidents de Surzur et aux communes conventionnées (La Trinité Surzur, Le HEZO et SAINT ARMEL).
- Les annulations SANS facturation sont uniquement possibles les deux premières semaines de la période de réservation.
- En dehors de ce délai, toute réservation faite sera due (à l'exception d'événement grave impactant l'enfant ou la famille sur fourniture d'un justificatif).

MERCI DE RESERVER UNIQUEMENT SELON VOS BESOINS

VACANCES SCOLAIRES 2024-2025			
	Dates des vacances	Début des réservations	Délais d'annulation SANS facturation
TOUSSAINT	21/10/2025 au 01/11/2024	16 septembre 20h	Du 16 au 29 septembre
NOËL	23/12/2024 au 03/01/2025	18 novembre 20h	Du 18 novembre au 01 décembre
HIVER	10/02/2025 au 21/02/2025	06 janvier 20h	Du 06 au 19 janvier
PRINTEMPS	07/04/2025 au 18/04/2025	03 mars 20h	03 au 16 mars
ÉTÉ	07/07/2025 au 28/08/2025	02 juin 20h	02 au 15 juin
Séjours été	A définir	A définir	A définir

Attention ! Fermeture les vendredis 30 Mai et 29 Août 2025.

Autres informations

Dans votre rubrique mes documents dématérialisés vous trouverez :

- Les tarifs, le règlement intérieur.
- Différents tutoriels concernant l'utilisation du portail famille, la déclaration de son QF.
- Le dossier PAIP (enfants ayant une pathologie ou allergies nécessitant un régime particulier)
- Une note à destination des enfants bénéficiaires de l'AEEH.

Activités Jeunesse intercommunales

Contactez la directrice au 06.75.23.80.71 ou aji@surzur.fr